

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021**

**N° 2021-034**

**Finances - Budget Annexe Eau potable - Affectation du  
résultat 2020 - Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 22 Mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

En exercice : 22

Présents : 17

Votants : 21

**Excusés :**

Pascal FOULON, Nicole BRUANDET, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Marie-Françoise QUERE.

**Pouvoirs :**

Marie-Françoise QUERE à Dominique RENAULT.

Bruno GUITTARD à Éric DODET

Isabelle BRIARD à Charline MARTINEAU.

Pascal FOULON à Frédéric CUIILLERIER.

**Secrétaires auxiliaires :** Célia VALERO et Aurélie ZARAGOZA.

N°2021-034

Finances - Budget Annexe Eau potable - Affectation du résultat 2020 - Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que les résultats cumulés au 31/12/2020 sont les suivants :

<b>EXPLOITATION</b>	66 720,18 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	- 5 985,21 €

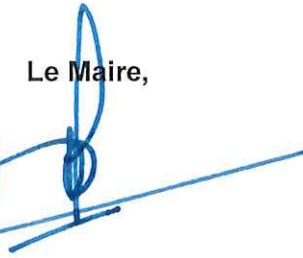
Le déficit d'investissement cumulé s'élève à la somme de - 5 985,21 €, induisant un besoin de financement de 5 985,21€. Ce dernier sera imputé au compte 1068 – « excédent de fonctionnement capitalisé ».

Le solde de l'excédent d'exploitation cumulé d'un montant de 60 734,97 € sera lui imputé au compte 002 – « résultat d'exploitation à reporter ».

Dans ces conditions, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir accepter les reports susmentionnés dans le budget 2021 de l'Eau Potable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **30 MARS 2021**

Le Maire,  
  
**Frédéric CUILLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **30 MARS 2021**  
Et de l'affichage le **30 MARS 2021**  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.